

Ouagadougou, le 17 AOUT 2022

N° 22-00441 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux **examens professionnels**, en vue de l'obtention du **diplôme d'Infirmier, du diplôme de Sage-femme ou de Maïeuticien, du diplôme d'Ingénieur des sciences infirmières et obstétricales, du diplôme de Conseiller d'élevage et de santé animale**, session de 2022, sont informés que l'administration des **épreuves écrites**, se déroulera, le dimanche **25 septembre 2022**, dans les treize (13) chefs-lieux de région.

L'épreuve de chaque examen professionnel consiste, en un test de technicité et dure deux (2) heures. Elle sera administrée sous forme de **Questions à Choix Multiples (QCM)**, comportant **vingt (20) items**. Chaque bonne réponse est notée sur un (1) point.

Les candidats à l'examen professionnel des **Ingénieurs des sciences infirmières et obstétricales**, sont informés qu'une épreuve commune sera administrée, sous forme de QCM.

Seront déclarés admissibles, les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

L'admission ne sera définitive qu'après la validation des dossiers, sous réserve d'un contrôle approfondi.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National